

Questionnements	Objectifs d'apprentissage
<p style="text-align: center;">VII. Quelle est l'action de l'École sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ? (Année impaire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre que, dans les <u>sociétés démocratiques*</u>, l'École transmet des savoirs et vise à favoriser <u>l'égalité des chances*</u> ; comprendre l'évolution, depuis les années 1950, des principaux indicateurs mesurant l'accès à l'école et à l'enseignement supérieur (taux de scolarisation, taux d'accès à un diplôme ou à un type de formation) en distinguant <u>les processus de massification scolaire*</u> et de <u>démocratisation scolaire*</u>. - Comprendre la multiplicité des facteurs d'inégalités de réussite scolaire (notamment, rôle de l'École, rôle du <u>capital culturel*</u> et des investissements familiaux, <u>socialisation* selon le genre*</u>, effets des stratégies des ménages) dans la construction des trajectoires individuelles de formation.

Questionnements	Objectifs d'apprentissage
<p style="text-align: center;">VIII. Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ? (Année impaire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir distinguer la <u>mobilité sociale intergénérationnelle*</u> des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle ou <u>intragénérationnelle*</u>). - Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale. - Comprendre que la <u>mobilité observée*</u> comporte une composante structurelle (<u>mobilité structurelle*</u>) ; comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (<u>fluidité sociale*</u>) et qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide. - À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de <u>mobilité ascendante*</u>, de <u>reproduction sociale*</u> et de <u>déclassement*</u>, et de retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes. - Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.

Plan

Intro → Comprendre que, dans les sociétés démocratiques*, l'École transmet des savoirs et vise à favoriser l'égalité des chances*

I. Les tables de mobilité, présentation...

A. Les tables de mobilité, principes de construction de la table « brute » ...

1. Autour des formes de mobilité...

a. Différentes approches de la mobilité sociale : la mobilité peut être géographique, professionnelle*et générationnelle*...*

b. ... et ces formes sont parfois liées.

2. ... une table intergénérationnelle :

a. Deux questions centrales où s'expriment déjà intérêts et limites...

b.... et où il faut souligner l'importance des marges : la mobilité observée comporte une composante structurelle.

B. ... qui donne naissance à deux tables de mobilité relative...

1. Table de destinées relatives des individus issus d'un même G.S.P...

a. Principes de construction...

b. ... et principaux résultats

2. ... que l'on retrouve dans la table de recrutement.

a. Principes de construction...

b. ... et principaux résultats

ANNEXE : les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes.

C. ... mais une société (plus) mobile n'est pas nécessairement une société (plus) fluide.

1. Qu'est-ce que la fluidité ? ...

a. Un principe essentiel...

b. ... qui efface les effets de structure

2. ... permettant de mesurer des écarts par rapport à la mobilité observée.

a. Un calcul : les odds ratio...

b. ... éclairent l'inégalité des chances

II ... quels enseignements pour les sociétés « démocratiques » : l'égalité des chances, horizon ou mythe ?

A. Un processus de massification...

1. Évolution de la-structure socioprofessionnelle et niveaux de formation depuis les années 1950 :

a. Des indicateurs incontestables ...

b. ... aux corrélations établies

2. ... une tendance structurelle à la mobilité ascendante.

a. Pour les hommes et les femmes...

b. ... cependant des aspects spécifiques pour les femmes.

B. ... qui fait reculer ou intensifie des facteurs d'inégalités : quelle démocratisation ?

1. En échec face aux effets des stratégies des ménages et investissements familiaux : construction de trajectoires « individuelles » ?

a. Des acteurs rationnels, une explication possible des mobilités différenciées intra « classes » et inter « classes »...

b. ... mais qui doit faire face à des problèmes structurels : masse des diplômés et rareté relative des emplois qualifiés

2. ... et en échec face aux déterminismes sociaux : rôle du capital culturel, de la socialisation notamment selon le genre.

a. Des forces de reproduction sociale...

b. ... qui s'intensifie ? retour de la lutte... des places ou ... des classes ?

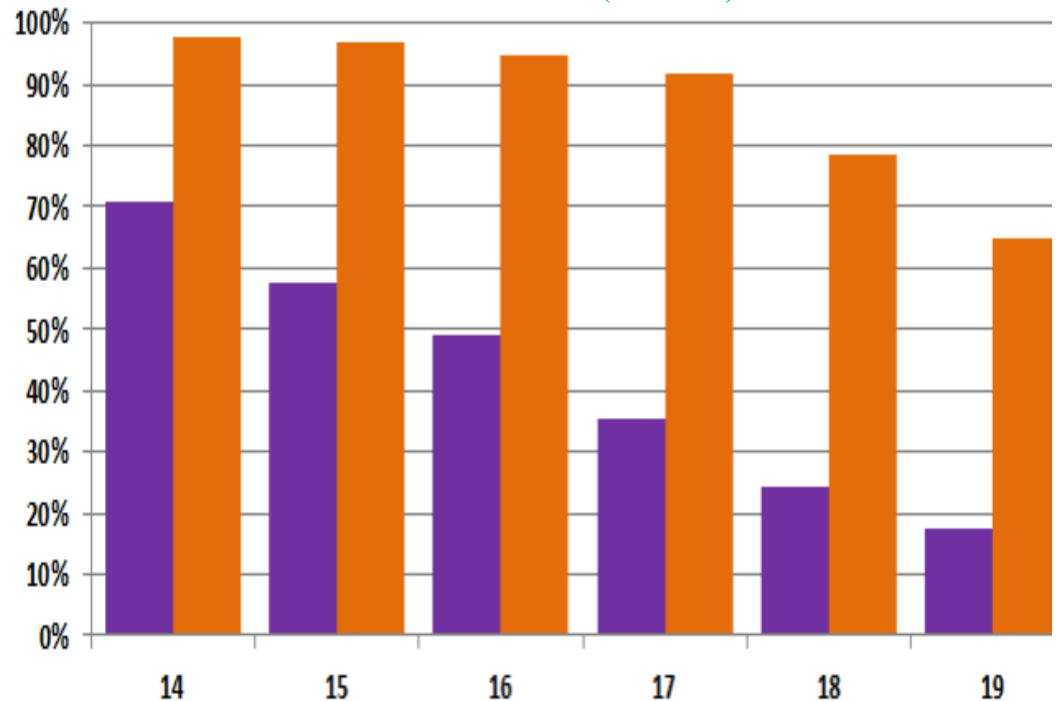
II. ... quels enseignements pour les sociétés « démocratiques » : l'égalité des chances, horizon ou mythe ?

A. Un processus de massification...

1. Évolution de la structure socioprofessionnelle et des niveaux de formation depuis les années 1950 :

a. Des indicateurs incontestables :

1. Taux de scolarisation des jeunes de 14 à 19 ans
 Comparaison des cohortes de 1962 (à gauche)
 ...à celles de 2016 (à droite)



Source : INSEE et Education Nationale

2. Evolution du nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur depuis 1960, en milliers.

	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2013	2020 (projection)
Université	215	661	858	1 160	1 397	1 437	1 500	1 661
dont IUT		24	54	74	119	117	116	126
STS	8	27	68	199	239	242	255	285
CPGE	21	33	40	64	70	80	84	93
Autres établissements et formations	66	130	215	293	454	560	591	592
Ensemble	310	851	1 181	1 717	2 160	2 319	2 430	2 630
Part de l'université (en %)	69,3	77,7	72,7	67,5	64,7	62,0	61,7	63,2

Champ : France Métropolitaine + DOM

Source : l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

Q.1. Faites une phrase permettant d'interpréter la comparaison de la 1^{ère} cohorte et mesurez l'écart **Q.2.** Où sont les jeunes de 19 ans qui n'apparaissent plus dans ces statistiques et notamment les filles pour l'année 1962 ? Justifiez à l'aide de ce chapitre et du précédent **Q.3.** La hausse du taux de scolarisation est-elle synonyme de davantage de jeunes scolarisés ? A quelle condition ? Quel indicateur est le plus pertinent ? (cf. titre A.)

Q.4. En quoi la transformation en indices des six premières lignes serait-elle pratique en termes d'échelle ? De lecture ? Sur quelle période le nombre d'étudiant à l'Université a-t-il progressé plus vite que « l'Ensemble » ? **Q.5.** Calculez un coefficient multiplicateur pour la période 1960/2020. Comparez. Qu'en déduire si la population de cette tranche d'âge augmente à un rythme plus lent ?

b. ... et une corrélation avec l'évolution de la structure des P.C.S. : cause et/ou conséquence de la croissance et du développement ?

L'objectif des 80% a été atteint en 2012

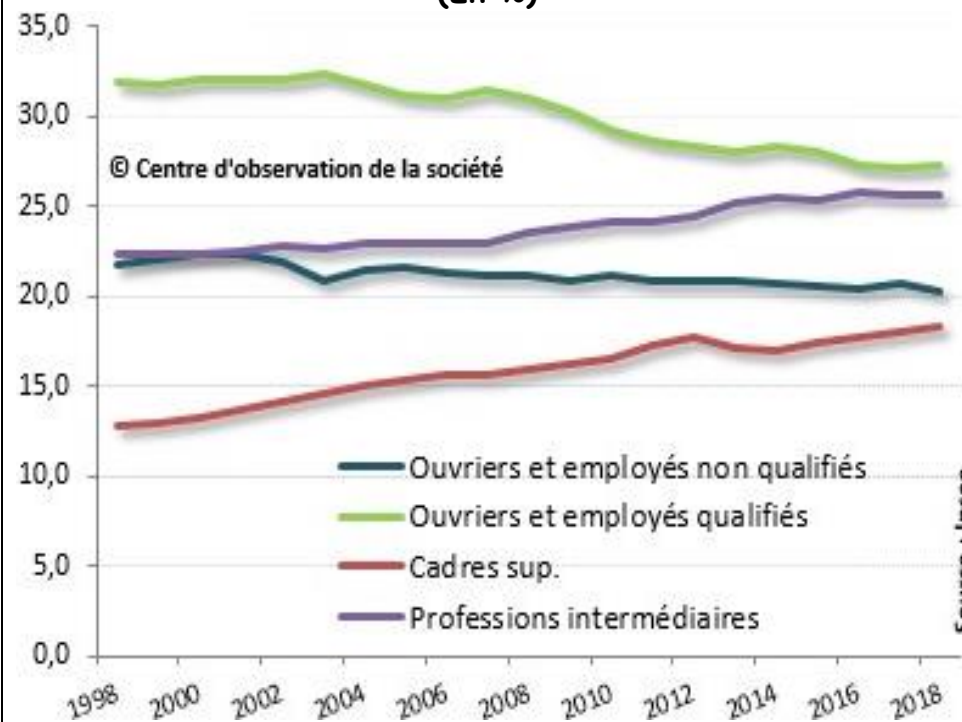
[...] L'an dernier, le taux de réussite au bac a atteint un record avec 88% de reçus et même 91% pour le bac général. Il y a vingt ans, en 1995, ils n'étaient que 75% et dix ans plus tôt, en 1985, ce taux n'était que de 67%. A l'époque, seulement 30% d'une classe d'âge obtenait le bac, ce qui lui conférait les allures d'un diplôme réservé à une certaine élite, voire "aux fils de bourgeois". D'où la volonté de tout changer en 1985. En septembre, au moment de la rentrée des classes, le ministre de l'Education nationale, Jean-Pierre Chevènement fixe un objectif très ambitieux : "Je pense qu'il n'y a pas de meilleure réponse que le gigantesque effort de formation que nous avons entrepris à tous les niveaux et, j'insiste, de manière cohérente. Vous pouvez regarder toutes les mesures qui sont prises, elles participent toutes d'un même objectif : porter à 80% la proportion d'une classe d'âge qui peut aller au niveau du baccalauréat, contre à peine 41% aujourd'hui."

[...] c'est un **objectif** qui répond à **des impératifs économiques et sociaux**. Economiques, d'abord, parce qu'à l'époque, le Premier ministre Laurent Fabius considère que **l'une des causes du chômage et du retard technologique** de la France est la trop faible proportion d'élèves qui accèdent à l'enseignement supérieur. Les Etats-Unis ou le Japon, qui avaient déjà atteint les 70 à 80%, sont souvent pris en exemple à l'époque. **Sociaux**, ensuite, car il y a clairement le désir de conduire les enfants des **classes populaires** jusqu'au bac. Au côté du bac technologique créé en 1968, **on lance le bac professionnel en 1985**. [...]

<https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/histoires-d-info/histoires-d-info-en-1985-chevenement-fixe-l-objectif-de-mener-80-d-une-classe-d-age-au-niveau-du-bac>

Evolution de la structure des emplois selon les PCS

(En %)



Q.1. Pourquoi et comment la massification va-t-elle s'inscrire à l'agenda politique des sociétés démocratiques ? En quoi le caractère non marchand* de l'éducation participe-t-il à la massification ? **Q.2.** Au-delà de la question du chômage, en quoi la recherche d'une croissance intensive exige-t-elle aussi de telles évolutions ? En quoi le renforcement du capital humain peut-il avoir des externalités positives ? **Q.3.** En quoi la structure de l'emploi et ses évolutions semblent illustrer un aboutissement logique de la massification scolaire ?

2. ... une tendance structurelle à la mobilité ascendante (à relativiser)

a. Pour les hommes et les femmes...

b. ... cependant des aspects spécifiques pour les femmes

Les femmes profitent plus de l'ascenseur social que les hommes

Selon une étude de l'Insee, en quarante ans, la mobilité sociale des femmes par rapport à leur mère a progressé alors que celle des hommes par rapport à leur père est restée quasi stable. [...]

L'institut s'est penché sur leur évolution par rapport à la catégorie socioprofessionnelle de leurs parents. Or pour les femmes, les nouvelles sont globalement bien meilleures que pour les hommes. [...]

En 2015, 28 % des hommes occupaient ainsi une position sociale plus élevée que celle de leur père : c'était 24 % en 1977, mais c'est en baisse par rapport au chiffre de 31 % de 2003. En parallèle, la mobilité descendante a, elle, progressé de plus en plus. En 2015, elle concernait 15 % des hommes, soit deux fois plus que quarante ans avant (10 % pour les fils d'ouvriers et employés). Du côté des femmes, en revanche, l'ascenseur social n'a pas connu de panne. En 2015, 40 % des femmes occupent une position sociale plus élevée que leur mère, soit 2,4 fois plus qu'en 1977, constate l'Insee. Globalement, la mobilité ascendante domine clairement. Les femmes actives occupées ou anciennes actives occupées de 35 à 59 ans sont 3,4 fois plus nombreuses que celles concernées par un recul. Cette tendance positive ne met pas pour autant complètement les femmes à l'abri des ratés de l'ascenseur social. La part des femmes ayant connu une trajectoire descendante par rapport à leurs mères a ainsi doublé en quarante ans, à 12 %.

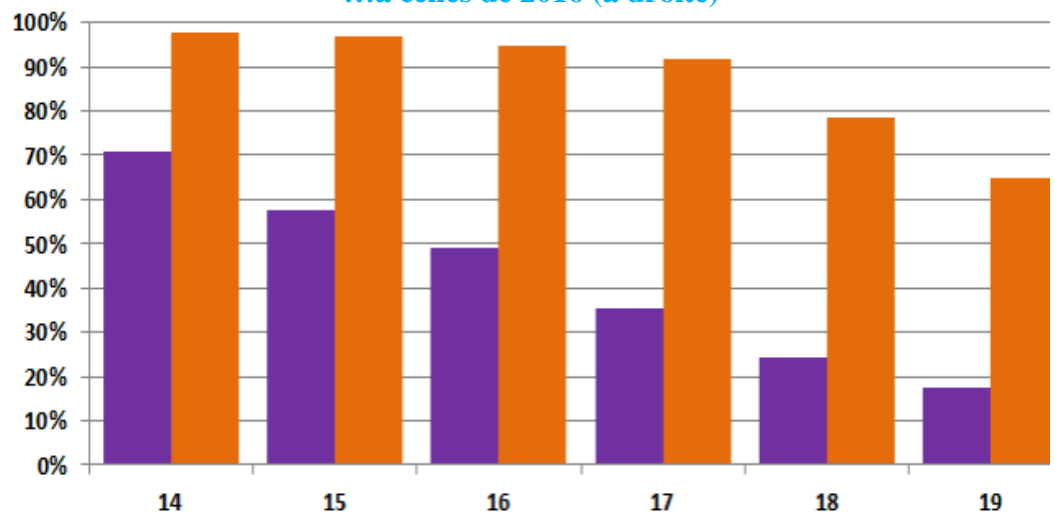
Ces évolutions sont cependant à relativiser car « cela s'explique en partie par le **niveau socioprofessionnel des mères nettement inférieur à celui des pères** », souligne l'institut de la statistique. Ainsi, les filles d'ouvrières ou d'employées avaient en 2015 à peine plus de chances que les garçons fils d'ouvriers et d'employés de connaître une ascension sociale (45 % contre 40 %), mais les mères ouvrières ou employées étant proportionnellement plus nombreuses, la situation de leurs filles pèse plus dans la moyenne globale. Lorsque l'on compare la situation des femmes à celle de leur père, la situation apparaît moins rose qu'il n'y paraît de premier abord. L'Insee constate ainsi que les trajectoires des femmes sont plus souvent descendantes par rapport à leur père. Ainsi, 25 % des femmes de 35 à 59 ans occupaient encore en 2015 une position sociale inférieure à celle de leur père alors que 22 % ont connu une trajectoire ascendante. La tendance est certes à une progression de la promotion sociale, mais elle est lente : le taux de mobilité ascendante des femmes par rapport à leur père a progressé de 9 points en quarante ans, alors que la hausse est de 23 points pour la mobilité par rapport à leur mère.

Les Echos - Par [Leïla de Comarmond](#) - Publié le 27 févr. 2019

Q.1. Synthétisez les données du §.2 dans un tableau comparatif **Hommes/ Femmes** (auquel vous donnerez un titre) pour les années 1977, 2003 et 2015. Montrez que la situation de mobilité ascendante domine mais qu'elle s'améliore davantage pour les filles **Q.2.** En quoi les résultats plutôt positifs des femmes en matière de mobilité sont-ils à nuancer du fait d'un effet de structure ? **Q.3.** En quoi la loi «Avenir professionnel» obligeant les grandes entreprises à publier un indicateur des inégalités de traitement entre femmes et hommes est-elle un reflet en termes politiques ? (Engagement, mise à l'agenda...)

→ B. ... qui fait reculer ou intensifie des facteurs d'inégalités : quelle démocratisation ?

1. Taux de scolarisation des jeunes de 14 à 19 ans
 Comparaison des cohortes de 1962 (à gauche)
 ...à celles de 2016 (à droite)



Source : INSEE et Education Nationale

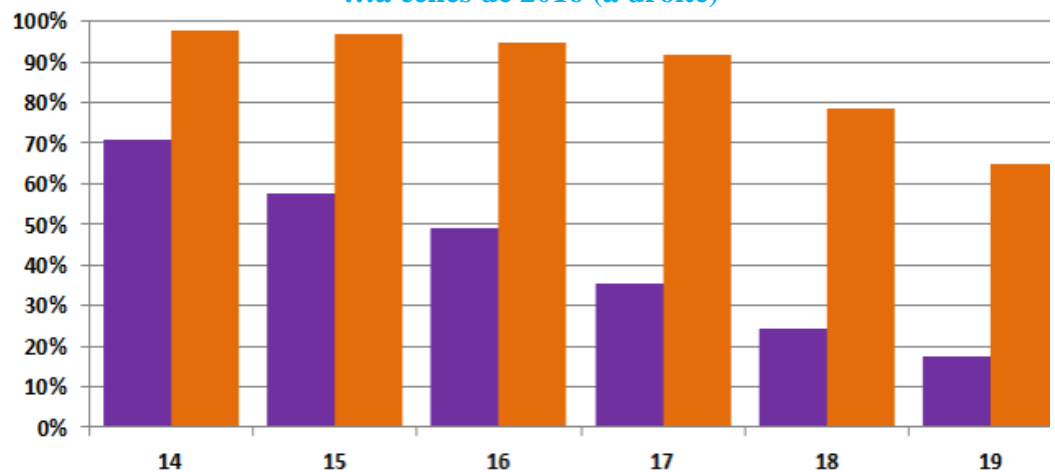
2. Evolution du nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur depuis 1960, en milliers.

	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2013	2020 (projection)
Université	215	661	858	1 160	1 397	1 437	1 500	1 661
dont IUT		24	54	74	119	117	116	126
STS	8	27	68	199	239	242	255	285
CPGE	21	33	40	64	70	80	84	93
Autres établissements et formations	66	130	215	293	454	560	591	592
Ensemble	310	851	1 181	1 717	2 160	2 319	2 430	2 630
Part de l'université (en %)	69,3	77,7	72,7	67,5	64,7	62,0	61,7	63,2

Champ : France Métropolitaine + DOM

Source : l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

1. Taux de scolarisation des jeunes de 14 à 19 ans
 Comparaison des cohortes de 1962 (à gauche)
 ...à celles de 2016 (à droite)



Source : INSEE et Education Nationale

2. Evolution du nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur depuis 1960, en milliers.

	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2013	2020 (projection)
Université	215	661	858	1 160	1 397	1 437	1 500	1 661
dont IUT		24	54	74	119	117	116	126
STS	8	27	68	199	239	242	255	285
CPGE	21	33	40	64	70	80	84	93
Autres établissements et formations	66	130	215	293	454	560	591	592
Ensemble	310	851	1 181	1 717	2 160	2 319	2 430	2 630
Part de l'université (en %)	69,3	77,7	72,7	67,5	64,7	62,0	61,7	63,2

Champ : France Métropolitaine + DOM

Source : l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

Les femmes profitent plus de l'ascenseur social que les hommes

Selon une étude de l'Insee, en quarante ans, la mobilité sociale des femmes par rapport à leur mère a progressé alors que celle des hommes par rapport à leur père est restée quasi stable. [...]

L'institut s'est penché sur leur évolution par rapport à la catégorie socioprofessionnelle de leurs parents. Or pour les femmes, les nouvelles sont globalement bien meilleures que pour les hommes. [...]

En 2015, 28 % des hommes occupaient ainsi une position sociale plus élevée que celle de leur père : c'était 24 % en 1977, mais c'est en baisse par rapport au chiffre de 31 % de 2003. En parallèle, la mobilité descendante a, elle, progressé de plus en plus. En 2015, elle concernait 15 % des hommes, soit deux fois plus que quarante ans avant (10 % pour les fils d'ouvriers et employés). Du côté des femmes, en revanche, l'ascenseur social n'a pas connu de panne. En 2015, 40 % des femmes occupent une position sociale plus élevée que leur mère, soit 2,4 fois plus qu'en 1977, constate l'Insee. Globalement, la mobilité ascendante domine clairement. Les femmes actives occupées ou anciennes actives occupées de 35 à 59 ans sont 3,4 fois plus nombreuses que celles concernées par un recul. Cette tendance positive ne met pas pour autant complètement les femmes à l'abri des ratés de l'ascenseur social. La part des femmes ayant connu une trajectoire descendante par rapport à leurs mères a ainsi doublé en quarante ans, à 12 %.

Ces évolutions sont cependant à relativiser car « *cela s'explique en partie par le niveau socioprofessionnel des mères nettement inférieur à celui des pères* », souligne l'institut de la statistique. Ainsi, les filles d'ouvrières ou d'employées avaient en 2015 à peine plus de chances que les garçons fils d'ouvriers et d'employés de connaître une ascension sociale (45 % contre 40 %), mais les mères ouvrières ou employées étant proportionnellement plus nombreuses, la situation de leurs filles pèse plus dans la moyenne globale. Lorsque l'on compare la situation des femmes à celle de leur père, la situation apparaît moins rose qu'il n'y paraît de premier abord. L'Insee constate ainsi que les trajectoires des femmes sont plus souvent descendantes par rapport à leur père. Ainsi, 25 % des femmes de 35 à 59 ans occupaient encore en 2015 une position sociale inférieure à celle de leur père alors que 22 % ont connu une trajectoire ascendante. La tendance est certes à une progression de la promotion sociale, mais elle est lente : le taux de mobilité ascendante des femmes par rapport à leur père a progressé de 9 points en quarante ans, alors que la hausse est de 23 points pour la mobilité par rapport à leur mère.

Les femmes profitent plus de l'ascenseur social que les hommes

Selon une étude de l'Insee, en quarante ans, la mobilité sociale des femmes par rapport à leur mère a progressé alors que celle des hommes par rapport à leur père est restée quasi stable. [...]

L'institut s'est penché sur leur évolution par rapport à la catégorie socioprofessionnelle de leurs parents. Or pour les femmes, les nouvelles sont globalement bien meilleures que pour les hommes. [...]

En 2015, 28 % des hommes occupaient ainsi une position sociale plus élevée que celle de leur père : c'était 24 % en 1977, mais c'est en baisse par rapport au chiffre de 31 % de 2003. En parallèle, la mobilité descendante a, elle, progressé de plus en plus. En 2015, elle concernait 15 % des hommes, soit deux fois plus que quarante ans avant (10 % pour les fils d'ouvriers et employés). Du côté des femmes, en revanche, l'ascenseur social n'a pas connu de panne. En 2015, 40 % des femmes occupent une position sociale plus élevée que leur mère, soit 2,4 fois plus qu'en 1977, constate l'Insee. Globalement, la mobilité ascendante domine clairement. Les femmes actives occupées ou anciennes actives occupées de 35 à 59 ans sont 3,4 fois plus nombreuses que celles concernées par un recul. Cette tendance positive ne met pas pour autant complètement les femmes à l'abri des ratés de l'ascenseur social. La part des femmes ayant connu une trajectoire descendante par rapport à leurs mères a ainsi doublé en quarante ans, à 12 %.

Ces évolutions sont cependant à relativiser car « *cela s'explique en partie par le niveau socioprofessionnel des mères nettement inférieur à celui des pères* », souligne l'institut de la statistique. Ainsi, les filles d'ouvrières ou d'employées avaient en 2015 à peine plus de chances que les garçons fils d'ouvriers et d'employés de connaître une ascension sociale (45 % contre 40 %), mais les mères ouvrières ou employées étant proportionnellement plus nombreuses, la situation de leurs filles pèse plus dans la moyenne globale. Lorsque l'on compare la situation des femmes à celle de leur père, la situation apparaît moins rose qu'il n'y paraît de premier abord. L'Insee constate ainsi que les trajectoires des femmes sont plus souvent descendantes par rapport à leur père. Ainsi, 25 % des femmes de 35 à 59 ans occupaient encore en 2015 une position sociale inférieure à celle de leur père alors que 22 % ont connu une trajectoire ascendante. La tendance est certes à une progression de la promotion sociale, mais elle est lente : le taux de mobilité ascendante des femmes par rapport à leur père a progressé de 9 points en quarante ans, alors que la hausse est de 23 points pour la mobilité par rapport à leur mère.

